

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2024
Délibération n°6

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le treize décembre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; VIESSANT Céline ; JEANNE Virginie ; MOUGIN Rémi ; VERNET Laurent ; ALDEBERT Gérard ;

Absents :

Procurations : HERMITTE Jean-Pierre à MOREAU Gaëlle ; ADISSON Frank à BARONNAT Bernard ; MOSSO Véronique à VERNET Laurent ; PRAT Christelle à KIRKYACHARIAN Luc ; GIRAUD Matthieu à COQUILLAT Catherine

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : CONVENTION POUR LA GESTION DES CAMPAGNES DE LIMITATION DE LA POPULATION FELINE ERRANTE.

La prolifération des chats errants représente une problématique d'ordre sanitaire. La solution la plus appropriée, pour lutter contre cette prolifération, et qui respecte à la fois le bien-être de l'animal et le respect des règles sanitaires, est d'organiser des campagnes de capture et de stérilisation des chats errants.

Il est proposé de conventionner avec l'association « Chat des rues » pour la gestion de ses campagnes et de participer financièrement aux opérations de stérilisations.

Vu l'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve le conventionnement avec l'association « chat des rues » pour les campagnes de stérilisation des chats errants.

Autorise madame le Maire à signer la convention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

